



Franchimont, le 6 juin 2018

Madame Julie Patte
Echevine du Folklore de la Ville de Charleroi
Espace Charleurope
Boulevard Joseph II, 11
6000 Charleroi

Nos références : 00/2018/09

Madame l'Echevine,

Objet : Procession du Doigt d'Alzon organisée à Charleroi, le samedi 2 juin 2018

L'Association Royale des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne peut se permettre de ne pas réagir à l'organisation de la Procession du Doigt d'Alzon organisée le 2 juin dernier par l'Armée de Napoléon de Charleroi avec le soutien visible sur l'affiche de l'évènement de la Ville de Charleroi dont vous êtes en charge du Folklore et des Traditions.

Quelle surprise, ou plus exactement indignation, à la lecture des reportages dans la presse et à la vue des nombreuses photos et vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

Ces « potacheries » organisées avec votre participation, votre approbation ainsi que celle de la Ville de Charleroi, ont particulièrement courroucé les amoureux d'un folklore reconnu au patrimoine oral et immatériel par l'UNESCO.

Vous allez me dire que la Ville n'est pas partie prenante à cette dérive, pourquoi dès lors, le logo de celle-ci est-il présent sur l'affiche ?

Votre approbation et votre participation (ceinte de votre écharpe scabinale) à cette mascarade était visible sur les réseaux sociaux jusqu'au moment où, probablement, l'image que vous souhaitez véhiculer s'écornait et courageusement, certaines publications ont disparu des dits réseaux sociaux.

Cet évènement, qualifié de procession par son organisateur, discrédite totalement les Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse auxquelles visiblement la Ville de Charleroi accorde une importance relative. Nous reconnaissons que l'organisateur ne met pas en évidence le concept de Marche en tant que tel mais, la présence de « Marcheurs » crée auprès du public et des fervents défenseurs du Folklore d'Entre-Sambre-et-Meuse une totale incompréhension et une indignation perceptible à la lecture des nombreux commentaires et réactions sur les réseaux sociaux.

**Association Royale des
Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse**
www.armfesm.be

Président:

Gérard Adam

Rue Saint-Gangulphe, 2
B-5620 Florennes
Tel. 071-68 96 88
president@armfesm.be

Secrétaire:

Erik Vandeloise

Rue de Stoumont, 30
B-5600 Franchimont
Tel. 071-22 82 11
secetaire@armfesm.be

Trésorier:

Jacques Maudoux

Quartier de la Fontaine, 11
B-5620 Hemptinne
Tel. 071-66 60 52
tresorier@armfesm.be



Si le second degré est une forme d'expression, l'ensemble de cette expression doit également être du second degré, mélanger les genres est loin d'être une réussite. La présence de personnages revêtus d'un uniforme de tambours, propre aux prestigieuses Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, au sein de cette pantalonnade sème le trouble, l'incompréhension et le mépris au sein de familles de Marcheurs.

La Grande Armée de Napoléon de Charleroi, friande de ce genre de manifestation, salit également le monde de la reconstitution par ces événements hors contexte.

L'accumulation de ces monstruosité génère une très mauvaise image de nos spécificités parmi les spectateurs mal, peu ou pas, informés sur notre folklore.

Le second degré ne permet pas tout ! Dans le cas présent, cautionner cette dérive est une insulte à l'ensemble des Marcheurs qui œuvrent pour donner une image de leur folklore qui, je vous le rappelle, est une escorte armée d'une procession religieuse dans le but de rendre les honneurs.

Cette organisation aura sans aucun doute des répercussions sur le travail de dizaines de Comités de Marche et de Corps d'Office qui s'investissent d'année en année pour perpétuer des traditions souvent ancestrales et, en partie, présentes sur le territoire de votre métropole. Charleroi ne se positionne-t-elle pas en garante du folklore et des traditions via son implication dans la reconnaissance des Marches Folkloriques par l'UNESCO ?

Le point de convergence des Marches, qu'elles soient de Charleroi ou de toute autre entité de l'Entre-Sambre-et-Meuse, est l'aspect religieux et la procession escortée par les participants. Le respect de la sainte patronne ou du saint patron de la procession et des reliques éventuelles doit être observé par les pèlerins présents et prenant part au cortège. Au vue des images à notre disposition, ce n'était pas le cas ce samedi 2 juin dans les rues de votre cité.

Permettez-nous un peu d'histoire : c'est dans le courant du XVIII^{ème} siècle qu'une crise importante frappa nos Marches. En effet, ces cérémonies devenaient un prétexte pour s'amuser et tournaient le religieux en dérision. Cela ne plut pas au clergé qui interdit ces manifestations tant d'un point de vue religieux que civil. Les coutumes reprendront en 1802 au début du XIX^{ème} siècle, par le concordat signé en Napoléon I^{er} et le Pape Pie VII. C'est à ce moment que nos Marches prirent un nouvel essor et devinrent des escortes militaires.

Ce fait historique ne vous interpelle-t-il pas en regard de la manifestation de ce 2 juin ?

**Association Royale des
Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse**
www.armfesm.be

Président:

Gérard Adam

Rue Saint-Gangulphe, 2
B-5620 Florennes
Tel. 071-68 96 88
president@armfesm.be

Secrétaire:

Erik Vandeloise

Rue de Stoumont, 30
B-5600 Franchimont
Tel. 071-22 82 11
secetaire@armfesm.be

Trésorier:

Jacques Maudoux

Quartier de la Fontaine, 11
B-5620 Hemptinne
Tel. 071-66 60 52
tresorier@armfesm.be



Depuis 1960, notre Association veille au respect des traditions et à promouvoir notre Folklore, hérité de nos aïeux. En soutenant la manifestation de ce samedi, vous semez le discrédit sur le travail et l'investissement de bon nombre de bénévoles qui œuvrent chaque jour pour la bonne réputation de nos Marches afin de ne pas retomber dans les dérives du passé qui ont contribué à leur interdiction par les autorités ecclésiastiques et civiles.

Madame l'Echevine, nous comptons sur vous afin que la Ville de Charleroi se positionne en garante des traditions folkloriques de nos Marches pour ne pas continuer à entacher ces dernières. Notre perception nous conduit à penser que vous souhaitez à tout prix une Marche dans le Centre-Ville sans pour autant prendre en compte le fait que nos Marches sont des escortes armées d'une procession religieuse ayant existé dans le périmètre de la communauté religieuse de la cité, de la ville ou du village.

Nous osons espérer plus de discernement et de respect, de votre part ainsi que de la Ville de Charleroi, pour les douze mille Marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse lors de vos futures actions promotionnelles.

En espérant une réaction de votre part, je vous prie de recevoir, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité Exécutif,

G. Adam
Président

E. Vandeloise
Secrétaire Général

Copie :

- À Monsieur Paul Magnette, Bourgmestre de Charleroi
- Aux délégués des Sociétés affiliées à l'ARMFESM
- Aux plus de 8000 Marcheurs abonnés à la revue trimestrielle « Le Marcheur »
- A la direction du collège Saint-Michel de Gosselies

**Association Royale des
Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse**
www.armfesm.be

Président:

Gérard Adam

Rue Saint-Gangulphe, 2

B-5620 Florennes

Tel. 071-68 96 88

president@armfesm.be

Secrétaire:

Erik Vandeloise

Rue de Stoumont, 30

B-5600 Franchimont

Tel. 071-22 82 11

secetaire@armfesm.be

Trésorier:

Jacques Maudoux

Quartier de la Fontaine, 11

B-5620 Hemptinne

Tel. 071-66 60 52

tresorier@armfesm.be